Cinquante troisième année. - N ° 18 A Vendredi 25 janvier 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 717

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

843 769 910 RCS Annecy.
FAIM GOURMET.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : AUX ARAVIS.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 32, place de l'Eglise, 74450 Le Grand-Bornand.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 175000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restauration traditionnelle, bar, brasserie..
Adresse : 32, place de l'Eglise, 74450 Le Grand-Bornand.
Précédent propriétaire : 795 108 448 RCS Annecy. **BOUJON.**
Date de commencement d'activité : 29 novembre 2018.
Publication légale : Hebdo des Savoie *du* 20 décembre 2018.
Oppositions : Pour la validité au siège du fonds vendu sis Place de l'Eglise 74450 LE GRAND BORNAND et pour le renvoi des pièces et des correspondances au cabinet de Me Sandrine STRAPAZZON, avocat au barreau d'Annecy 197 rue de la République 74330 EPAGNY.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/11/2018 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 04/12/2018, Dossier 201800107799 réf 7404P01 2018 A 08473 Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Place de l'Eglise 74450 LE GRAND-BORNAND. Adresse du nouveau propriétaire : 32 Place de l'Eglise 74450 LE GRAND-BORNAND. Achat d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle à Place de l'Eglise 74450 LE GRAND-BORNAND désormais 32 Place de l'Eglise 74450 LE GARND BORNAND (suite à la numérotation de rue par la mairie) Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..